













Paris, le 07 janvier 2020

COMMUNIQUÉ

Ouverture de l'appel à projets triennal « Sport et coopération décentralisée »

Vous êtes une collectivité territoriale qui souhaite renforcer ses partenariats internationaux pour le développement durable en bénéficiant de l'énergie unique liée à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 ? Votre collectivité territoriale cherche à développer et à approfondir ses engagements en matière de sport ?

L'appel à projets inédit « Sport et Coopération décentralisée » vous est ouvert du 7 janvier au 7 avril 2021, par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), en partenariat avec le ministère chargé des Sports, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'Agence nationale du Sport, l'Agence Erasmus + Jeunesse et Sport, le Comité national olympique et sportif français et le Comité paralympique et sportif français.

Cet appel à projets triennal vise à soutenir l'engagement des collectivités françaises en relation avec leurs homologues étrangères pour faire du sport un levier de développement durable des territoires et participer à la lutte contre les inégalités mondiales en termes d'accès au sport.

Vos partenariats pourront être cofinancés jusqu'à 70 % pour les 19 pays prioritaires déterminés par le <u>CICID</u>, 50 % pour les autres <u>pays éligibles à l'aide publique au développement (APD)</u> et 30 % pour les autres pays. Cet appel à projets sera ouvert à nouveau en 2022 et 2023.

- → N'attendez plus pour candidater, consultez le règlement sur le site <u>France Diplomatie</u>;
- → Participez également au <u>webinaire du 20 janvier prochain</u> intitulé « Développer vos coopérations sportives dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ».

« Terre de Jeux 2024 », une occasion supplémentaire de développer le sport sur votre territoire

Le label « Terre de Jeux 2024 » a été créé par Paris 2024 pour fédérer toutes les collectivités territoriales qui souhaitent s'engager pour construire dès aujourd'hui l'héritage des Jeux de Paris 2024 dans les territoires.

Les collectivités territoriales qui participent à cet appel à projets verront donc un intérêt à se porter candidates au label « Terre de Jeux 2024 » (en se renseignant <u>ici</u>) tandis que celles déjà labellisées trouveront dans cet appel à projets un moyen privilégié d'approfondir leur engagement en faveur de la pratique sportive.

<u>Contact</u>: Secrétariat de la DAECT: 01 43 17 62 64 <u>secretariat.DGM-AECT@diplomatie.gouv.fr</u>



